

La Minerve



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-763 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES VISANT LA CONSTRUCTION OU L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, le règlement numéro 2026-763 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes visant la construction ou l'aménagement de logements locatifs.

Le but de ce règlement est d'établir un programme d'aide afin de favoriser le développement économique de la municipalité, et ce, sous la forme d'un crédit de taxes.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture, ainsi que sur notre site Internet.

Donné à La Minerve, ce 6 mai 2026.

Marc-André Laforest
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Marc-André Laforest, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6 mai 2026, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6 mai 2026.

Marc-André Laforest
Directeur général et greffier-trésorier